



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
Du 28 janvier au 03 février 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Message de solidarité au peuple malgache	3
- Seychelles-COI: Message de solidarité au peuple et aux autorités de Madagascar	
- 32 morts dans des intempéries à Madagascar : la COI appelle à la solidarité	
- Tempête tropicale mortelle à Madagascar : appel à la solidarité lancé par la COI	
- Inondation à Madagascar : La COI lance un appel à la solidarité	
1.2 Départ du représentant de la FOI.....	11
- Représentant de la FAO à Madagascar : Patrice Talla Takoukam achève son mandat	
1.3 Pêche.....	12
- Program to resuscitate the lake	

II. Centres d'intérêts

1.1 Environnement.....	14
- Gestion des déchets : mission de Kavy Ramano à la Réunion	
1.2 Pêche illégale.....	17
- Pêche INN : Des pertes économiques estimées à 23,5 milliards USD par an	
1.3 Tournisme.....	18
- Les communautés villageoises, des acteurs du développement touristique	
1.4 Energies renouvelables.....	19
- Les IPP veulent meilleur prix pour la transition vers la biomasse	

27 janvier 2020

<https://www.madagate.org/communiqué/declaration/7412-seychelles->

Seychelles-COI: Message de solidarité au peuple et aux autorités de Madagascar



Le Vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), S.E.M. Vincent Mériton, adresse un message de solidarité au peuple et aux autorités de Madagascar à la suite des intempéries meurtrières de ces derniers jours.

Communiqué de la Présidence du Conseil des ministres de la COI | 26/01/2020|

MESSAGE DE SOLIDARITÉ ENVERS LE PEUPLE DE MADAGASCAR



S.E.M. Vincent Mériton, Vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la Commission de l’océan Indien (COI)

Victoria, Seychelles, le 26 janvier 2020 – La Commission de l’océan Indien (COI) exprime sa vive émotion au peuple et aux autorités de Madagascar durement touchés par les intempéries de ces derniers jours. Le Vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, S.E.M. Vincent Mériton, lance un appel à la solidarité pour soutenir les autorités nationales dans les opérations d’aide aux familles endeuillées et sinistrées. Ces tragiques événements rappellent la vulnérabilité de l’Indianocéanie aux catastrophes naturelles.

La mobilisation des partenaires au développement pour renforcer les capacités nationales de prévision climatique, d’atténuation des effets du changement climatique et d’intervention en cas de catastrophes naturelles est non seulement une priorité de la COI mais aussi une urgence. La COI suit la situation de près, notamment en ce qu’il s’agit du risque épidémique post-catastrophe.

Le réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA One Health) de la COI, soutenu par l’Agence française de développement à travers le projet RSIE3, est en vigilance constante pour répondre à d’éventuels besoins avec les autorités sanitaires malgaches./.

27 janvier 2020

<https://defimedia.info/32-morts-dans-des-intemperies-madagascar-la->

32 morts dans des intempéries à Madagascar : la COI appelle à la solidarité



Source : cycloneoi.com

Le vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) lance un appel à la solidarité pour « pour soutenir les autorités nationales dans les opérations d'aide aux familles endeuillées et sinistrées » après les intempéries qui ont touché la Grande île la semaine dernière.

C'est ce qui ressort d'un communiqué émis par la COI le dimanche 26 janvier.

Selon Vincent Mériton cette situation « rappelle la vulnérabilité de l'Indianocéanie aux catastrophes naturelles ».

Il souligne que la COI suit de très près la situation surtout en ce qu'il s'agit des risques d'épidémie post-catastrophe.

Le gouvernement malgache a décrété l'état de sinistre national.

Les intempéries à Madagascar ont fait « au moins 32 morts, plus de 120 000 sinistrés et 15 000 déplacés » selon l'Agence France Presse.

Pour plus d'infos

27 janvier 2020

<https://mbcradio.tv/article/intemp%C3%A9ries-au-madagascar-un->

Intempéries au Madagascar : un appel à la solidarité lancée

Reeya Rambojun



La Commission de l'Océan Indien (COI) exprime sa vive émotion au peuple et aux autorités malgaches durement touchés par les intempéries de ces derniers jours. Le vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, Vincent Mériton, lance un appel à la solidarité pour soutenir les autorités nationales dans les opérations d'aide aux familles endeuillées et sinistrées. Ces événements rappellent la vulnérabilité de l'indiaocéanie aux catastrophes naturelles. La situation est suivie de près par la COI. Les partenaires sont appelés à traiter le problème du changement climatique comme une urgence.

Tempête tropicale mortelle à Madagascar : appel à la solidarité lancé par la COI



Le Vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI), Vincent Mériton, a lancé un appel à la solidarité pour soutenir Madagascar, durement touchée par la tempête tropicale Diane.

« Ces tragiques événements rappellent la vulnérabilité de l'Indianocéanie aux catastrophes naturelles », a souligné la COI dans un communiqué.

« La mobilisation des partenaires au développement pour renforcer les capacités nationales de prévision climatique, d'atténuation des effets du changement climatique et d'intervention en cas de catastrophes naturelles est non seulement une priorité de la COI mais aussi une urgence. »

116 675 sinistrés.

La situation est suivie de très près par la COI. Plusieurs autorités telles que le réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA One Health) de la COI, soutenu par l'Agence française de développement, sont actuellement en vigilance constante pour répondre à d'éventuels besoins avec les autorités sanitaires malgaches.

Pour rappel, la tempête tropicale baptisée Diane s'est abattue sur Madagascar la semaine dernière laissant sur son passage 32 morts, 10 disparus et 116 675 sinistrés, a rapporté *France Info* le lundi 27 janvier.

Plusieurs régions telles que d'Analamanga, Boeny, Betsiboka, Alaotra Mangoro, Melaky, Diana et Sofia ont été sévèrement touchées par les intempéries.

28 janvier 2020

<http://www.mauriceactu.mu/2020/01/28/inondation-a-madagascar-la->

Inondation à Madagascar : La COI lance un appel à la solidarité



La Commission de l'océan Indien (COI) exprime sa vive émotion au peuple et aux autorités de Madagascar durement touchés par les intempéries de ces derniers jours.

Le Vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, S.E.M. Vincent Mériton, lance un appel à la solidarité pour soutenir les autorités nationales dans les opérations d'aide aux familles endeuillées et sinistrées.

Ces tragiques événements rappellent la vulnérabilité de l'Indianocéanie aux catastrophes naturelles. La mobilisation des partenaires au développement pour renforcer les capacités nationales de prévision climatique, d'atténuation des effets du changement climatique et d'intervention en cas de catastrophes naturelles est non seulement une priorité de la COI mais aussi une urgence.

La COI suit la situation de près, notamment en ce qu'il s'agit du risque épidémique post-catastrophe. Le réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA One Health) de la COI, soutenu par l'Agence française de développement à travers le projet RSIE3, est en vigilance constante pour répondre à d'éventuels besoins avec les autorités sanitaires malgaches.

28 janvier 2020

<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/intemp%C3%A>

INTEMPÉRIE À MADAGASCAR

La COI lance un appel à la solidarité

Le bilan des intempéries qui ont affecté Madagascar depuis le 19 Janvier dernier s'est aggravé. On déplore désormais 21 morts, 20 disparus et plus de 80 000 sinistrés à travers la Grande Île. Le président du Conseil des ministres de la COI, Vincent Mériton, lance un appel à la solidarité pour soutenir les autorités nationales dans les opérations d'aide aux familles endeuillées et sinistrées.

L'épisode pluvieux qui a balayé Madagascar durant plusieurs jours a touché à sa fin, avec l'éloignement de la tempête tropicale Diane. En tout, 7 régions ont été sévèrement impactées par cette dégradation pluvieuse marquée avec des consé-

quences catastrophiques à travers la Grande Île. Des inondations, des coupures de routes, des ruptures de digues et des éboulements de terrain ont été observées dans ses différentes régions.

Face à ces catastrophes naturelles, la Commission de l'Océan Indien (COI) exprime sa vive émotion au peuple et aux autorités de Madagascar durement touchés. Le vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, Vincent Mériton, lance un appel à la solidarité pour soutenir les autorités nationales dans les opérations d'aide aux familles endeuillées et sinistrées.

« Ces tragiques événements rappellent la vulnérabilité de l'Indianocéanie aux catastrophes

naturelles. La mobilisation des partenaires au développement pour renforcer les capacités nationales de prévision climatique, d'atténuation des effets du changement climatique et d'intervention en cas de catastrophes naturelles est non seulement une priorité de la COI mais aussi une urgence », lit-on dans un communiqué de la COI.

La COI suit la situation de près,

notamment en ce qu'il s'agit du risque épidémique post-catastrophe. Selon ce communiqué, le réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (réseau SEGA One Health) de la COI, soutenu par l'Agence française de développement à travers le projet RSIE3, est en vigilance constante pour répondre à d'éventuels besoins avec les autorités sanitaires malgaches. De

son côté, le Gouvernement malgache lance un appel à tous les acteurs nationaux et partenaires internationaux, afin de venir en aide au peuple malgache pour les activités d'aide d'urgence, relèvement précoce, de réhabilitation et de reconstruction.

Nassuf Ben Ahmed



Sinistrés des intempéries à Madagascar COI

Plus d'information :

- <https://www.webmauriti.us.com/article/defimedia/32+morts+dans+des+intemp%C3%A9ries+%C3%A0+Madagascar+%3A+la+COI+appelle+%C3%A0+la+solidarit%C3%A9/1650694>
- <https://lejournal.mu/2020/01/27/intempéries-au-madagascar-un-appel-a-la-solidarite-lancee/>
- <http://www.lagazette-dgi.com/?p=38899>

28 janvier 2020

<http://www.lagazette-dgi.com/?p=38752>

Représentant de la FAO à Madagascar : Patrice Talla Takoukam achève son mandat

A l'issue de six années et demi de mission, Patrice Talla Takoukam, représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles, achève bientôt son mandat dans l'Océan Indien pour prendre à Harare un poste de Coordination de la Sous-Région Afrique Australe de la FAO, et de Représentation de la FAO au Zimbabwe, au Lesotho et à Eswatini. Le gouvernement malgache a décidé de lui remettre la distinction honorifique au titre de Commandeur de l'Ordre National Malgache pour tout l'appui qu'il a apporté au pays en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. La cérémonie s'est tenue ce jeudi 23 janvier au siège du ministère des Affaires Etrangères à Anosy. Patrice Talla Takoukam, Juriste de formation et titulaire d'un Doctorat en droit international de l'environnement est le 8ème représentant de la FAO à Madagascar, depuis sa prise de fonction en août 2013. En six ans et demi, près de 150 projets financés ou coordonnés par la FAO ont été mis en œuvre ou sont en cours, au niveau des quatre îles de l'Océan Indien couverts par le Bureau à Antananarivo (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles). La moitié de ces projets bénéficie à Madagascar. Dans son discours, Patrice Talla Takoukam maintient que la vision de la **Commission de l'Océan Indien (COI)** à faire de Madagascar le « Grenier de l'Océan Indien » doit progressivement se réaliser et que le secteur privé a un rôle important à jouer, pourvu que le secteur public travaille à mettre en place un environnement favorable à cela.

Nandrianina A

COI et ses Projets

Pêche

25 janvier 2020

<http://www.dalafm.co.ke/program-to-resuscitate-the-lake/news/county->



Program to resuscitate the lake

By JOSEPH OJWANG.

The Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO) is implementing a 4 year project funded by the European Union to the tune of Sh. 218 million to promote sustainable fisheries in Lake Victoria.

Currently, LVFO is constituted by four member states, Kenya, Uganda, Burundi and Tanzania.

LVFO deputy executive director Antony Taabu says the program dubbed **ECOFISH** has an objective of enhancing equitable economic growth within the lake basin.

The program will support sustainable management and development of fisheries in order to contribute to poverty alleviation, food and nutrition security.

Taabu says the program will also address climate change resilience and enhance marine biodiversity.

Addressing a press conference in Kisumu at the closure of a five day workshop on the program, Taabu says the proper management of the lake resources is key for the survival of the population around the basin.

He says there will be training of enforcement officers manning the lake in the member states for proper compliance and prosecution of lake offenders.

Taabu says the program will strive to put in place a regional harmonization of the annual licensing of fisheries, fishing boats and fishers.

Rodrick Kundu, deputy director of fisheries in Kenya, says fish catches in Lake Victoria has declined tremendously in the last ten years.

Kundu says the program will pump in new ideas on sustainable management of the lake's resources.

Gestion des déchets : mission de Kavy Ramano à la Réunion



L'objectif fixé de cette mission, dont le programme est chargé, est de visiter différentes installations de gestion et de recyclage de déchets à l'île-Soeur, ainsi que des échanges avec les acteurs qui y sont engagés en vue de définir un Plan Directeur pour une meilleure gestion dans ce sens à Maurice.

January 28, 2020

Le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets et du Changement climatique, Kavy Ramano effectuera une visite de deux jours (du 28 au 30 janvier) à la Réunion. Cette visite, le ministre Ramano l'a annoncée, lui-même lors d'une conférence de presse, lundi 27 janvier. L'objectif fixé de cette mission, dont le programme est chargé, est de visiter différentes installations de gestion et de recyclage de déchets à l'île-Soeur, ainsi que des échanges avec les acteurs qui y sont engagés en vue de définir un Plan Directeur pour une meilleure gestion dans ce sens à Maurice.

«Conscient de la particularité de la Réunion par rapport à la gestion des déchets, nous avons décidé d'organiser une mission là-bas et de visiter plusieurs installations, liées aux traitements et recyclages des déchets là-bas. La Réunion a fait des progrès dans ces domaines. La gestion des déchets fera partie intégrante du Plan Directeur sur l'Environnement», a rassuré Kavy Ramano. «Nous souhaitons ainsi échanger avec les acteurs

réunionnais de la filière déchets afin de mieux comprendre le modèle réunionnais de gestion des déchets et notamment le tri à la source et la filière de recyclage et la gestion des déchetteries, dans la perspective d'introduire cette filière sur le territoire Mauricien», a-t-il ajouté.



Le ministre de l'Environnement a rappelé 540 000 tonnes de déchets solides ont été enfouies au site d'enfouissement de Mare Chicose en 2019.

Le ministre de l'Environnement a rappelé 540 000 tonnes de déchets solides ont été enfouies au site d'enfouissement de Mare Chicose en 2019. Il a souligné que le volume de déchets enfouis à Mare Chicose augmente par 3% chaque année. *C'est la raison pour laquelle, le gouvernement a décidé de réaffirmer sa politique de gestion des déchets à Maurice de manière intégrée. Nous voulons aller vers un système de tri à des fins de recyclage et de compostage*", a maintenu le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets et du Changement climatique.

Rappelant que Maurice est confronté à divers problèmes, liés à plusieurs types de déchets: équipements électroménagers et électroniques, débris de bâtiments et de travaux publics, pneus usagés, déchets encombrants (lits, matelas, vieux meubles...), Kavy Ramano a souligné l'urgence d'une politique de gestion de déchets.

"Nous avons actuellement 36 recycleurs, comprenant aussi des exportateurs enregistrés à Maurice qui traitent des déchets recyclables, tels papier, plastique, verre, textiles, bois, huiles usagées, batteries de véhicules... Néanmoins, nous avons observé que la quantité de déchets recyclés annuellement est plutôt faible", a concédé le ministre Ramano.

Visites,réunions, table ronde...

A la Réunion, il est souligné qu'en sus d'une rencontre avec le président du Conseil Régional, la délégation mauricienne, sous la férule du ministre Kavy Ramano, rencontrera la direction de l'Agence Française de Développement (AFD), le 29 janvier. Au cours de la même journée, une table ronde technique/présentation du modèle réunionnais de gestion des déchets est prévue, suivie d'une session de travail avec ADEME & DEAL; d'une réunion avec Cluster Green; d'une visite au centre de tri Cycléa (Déchets ménagers) au Port. Dans l'après-midi, la délégation mauricienne visitera l'usine de recyclage et valorisation des pneumatiques SOLYVAL au Port, suivie d'une visite au Centre des Véhicules Hors d'Usage, ainsi qu'une visite à la plateforme de gestion des déchets du BTP VALORUN.

Dans la soirée, un diner de travail sera organisée avec les opérateurs de l'économie circulaire (CCIR, Nexa ...).

Le lendemain, jeudi 30 janvier, la délégation rencontrera la filière REP (Responsabilité étendue des producteurs), assistera à une présentation du fonctionnement et visitera la déchetterie de Grand Canal, à St André, suivie d'un arrêt au centre des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Par la suite, elle assistera à une présentation, couplée d'une visite au site Réunion Valorisation Environnement (RVE) – déchets électroniques, à St André.

En fin de matinée, Kavy Ramano et sa délégation visiteront le site de VAL OI (déchets ménagers) et La Mare thématique « réduction du gaspillage alimentaire », à Ste Marie. Après la pause-déjeuner, la délégation mauricienne mettra le cap sur le centre de la Jamaïque (déchets verts et encombrants), à Ste Marie.

Par la suite, elle visitera la CINOR (Communauté intercommunale du nord regroupant Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, fortement impliquée dans la mise en œuvre de la politique de la ville, de l'aménagement de l'espace communautaire et de la collecte des déchets assimilés.

Gestion des déchets: mission de Kavy Ramano à la Réunion

Pêche INN : Des pertes économiques estimées à 23,5 milliards USD par an

La pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée constitue un fléau qui menace les moyens de subsistance de la population vivant notamment dans le littoral, exacerbe la pauvreté et sape l'insécurité alimentaire. Et si ce n'est pas contrôlée, elle peut entraîner l'effondrement de la pêche durable, notamment la pêche artisanale. Au niveau mondial, les pertes économiques dues à la pêche INN sont estimées à 23,5 milliards de dollars par an. Les opérateurs illégaux sont motivés par l'argent, et les points névralgiques de leurs opérations incluent les principales pêcheries thonières et pélagiques de l'Océan Indien et d'Afrique de l'Ouest. C'est ce qu'on a appris lors d'un atelier national inter institutions pour la mise en œuvre de l'Accord sur les Mesures du ressort de l'Etat du Port (AMEP), qui a débuté hier et durera trois jours à l'hôtel Havana Resort à Ambohidahy. Echanges d'informations. En fait, Madagascar fait partie des 64 pays signataires de cet accord visant à lutter contre la pêche INN. Ce qui permettra de contrôler tout navire étranger demandant à entrer dans les grands ports du pays tels que Toamasina, Antsiranana, Toliara, Ehoala et Mahajanga, conformément au droit international. Cet accord définit également les conditions d'utilisation des ports pour le débarquement, le transbordement et la transformation des poissons qui n'ont pas été débarqués antérieurement, ainsi que les autres services portuaires comme le carénage. Dans le cadre de cet atelier, toutes les parties prenantes effectuent des échanges d'informations afin d'harmoniser toutes les actions contribuant à la lutte contre la pêche INN. En effet, « nous ne disposons pas assez de moyens suffisants permettant de contrecarrer ce fléau. Une stratégie sera ainsi élaborée pour développer les canaux de coopération et de communication entre toutes les parties prenantes à l'issue de cet atelier », a expliqué Bemanaja Etienne, le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture. Le but est d'empêcher les poissons capturés illégalement d'accéder aux ports de Madagascar. Notons que des représentants du Centre de Surveillance de Pêche, des ports, de l'APMF (Agence Portuaire, Maritime et Fluviale), et bien d'autres institutions comme le SAMIFIN participent activement à cet atelier. Face à l'insuffisance de moyens de lutte contre le fléau, Madagascar travaille déjà en étroite collaboration avec les îles voisines membres de la Commission de l'Océan Indien, pour renforcer les contrôles des eaux maritimes face à la recrudescence des pirateries et de la pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée. Navalona R.

31 janvier 2020

<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/promotion-du->

PROMOTION DU TOURISME AUX COMORES

Les communautés villageoises, des acteurs du développement touristique

Dans le cadre du projet d'appui au développement et à la promotion du tourisme du programme Cadre Intégrée Renforcé, il a été prévu des séminaires d'information et de sensibilisation des communautés autour des aires protégées ciblées par la projet, à savoir le parc national de Mohéli, le Mont Tringui à Anjouan et le parc Karthala à la Grande-Comore. C'est dans ce cadre que s'est tenu un atelier mardi dernier à l'hôtel Itsandra avec des participants issus des localités riveraines.

Le projet de valorisation de l'éco-tourisme aux Comores est conçu pour répondre aux défis relatifs à la lutte contre la pauvreté et la préservation de la nature en accroissant les revenus issus du développement de l'écotourisme en associant les populations. Plus spécifiquement, il s'agit d'accroître l'attractivité de la destination touristique « Comores », par des produits éco-touristiques, fondés sur le patrimoine naturel et culturel,

inventoriés, promus et reconnus en adéquation avec les aspirations des communautés ciblées dans et autour de trois aires protégées du pays.

Le projet compte s'appuyer sur un écotourisme et tourisme durable, générateur de revenus à travers le développement de produits d'écotourisme complémentaires et innovants pour la zone du Parc Marin de Mohéli, les zones du Mont N'Tringui (Anjouan) et du Mont Karthala (Grande Comore). Des ateliers ont été organisés à Anjouan et Mohéli pour déterminer les lieux pour installer des éco-lodges. Il restait le tour de Ngazidja pour se déterminer.

La stratégie principale du projet est de développer une démarche systémique qui favorisera une approche intégrée à la fois écologique, sociale, économique, législative, culturelle et touristique. L'intervention du projet vise à augmenter le nombre de visiteurs dans les aires protégées ainsi que leur durée de séjour, pour permettre la création d'emplois locaux au sein de différentes entreprises en lien



Participants à l'atelier tourisme.

avec le tourisme, comme l'hébergement, la restauration, les activités touristiques, l'agriculture et l'artisanat.

Par ailleurs augmenter les recettes touristiques des communautés villageoises dans et autour des aires protégées, en encourageant les touristes à participer aux activités communautaires et profiter des services locaux offerts sur place.

Les participants après un débat fructueux se sont mis d'accord pour

l'installation des éco-lodges de Ngazidja dans la localité de Nkourani ya Sima et le projet sera réalisée avec la collaboration de la communauté. Le choix de Nkourani a été guidé pour essayer de créer un certain équilibre avec les quelques structures d'accueil existants dans les autres zones au niveau du Parc Karthala.

Dans l'allocution de la Secrétaire d'Etat en charge du tourisme et lu par le directeur général

de l'Economie et du commerce extérieur M Abdou Nassur Madi, il a été demandé aux communautés de s'approprier le projet pour en faire une réussite. Ce projet de 1 872 500 millions de dollars sur cinq ans a été validé en octobre 2019. Il a donc fallu attendre six ans pour le financement.

Mmagaza

Production d'énergie

Les IPP veulent un meilleur prix pour la transition vers la biomasse

Les producteurs indépendants d'énergie repensent leur modèle d'affaires. Ainsi, ils projettent d'augmenter la part des **sources renouvelables** dans la production d'électricité.



Le recours à la biomasse est une nécessité

LE PAYS dépend trop du couple charbon-pétrole pour la production d'électricité. À ce jour, plus de 55 % de nos besoins en énergie sont apportés par les **independent Power Producers (IPP)**. Ces gros producteurs vendent leur capacité au Central Electricity Board (CEB) à un prix jugé avantageux. Mais ce prix tient compte de leurs investissements dans leurs centrales.

Actuellement, le CEB est en train de revoir ses contrats avec les IPP. Les producteurs concernés sont : Terragen, la Centrale Thermique du Sud et Omnicane. Quant au contrat avec Alteo, il a déjà été renouvelé.

Conscients de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, les IPP veulent se tourner davantage vers la biomasse, en particulier la bagasse et la paille de canne. Valeur du jour, ils utilisent le charbon pendant six mois pour la production d'électricité. Pour les six mois restants, la production est assurée à travers le recours à la bagasse et, dans une moindre mesure, la paille de canne. L'objectif est d'augmenter la part des sources renouvelables – actuellement à 12,9 % – dans la génération d'énergie électrique. Mais cela impliquera des investissements onéreux. D'où leur appel pour qu'on réajuste leur rémunération sur la biomasse.

Cette transition vers la biomasse est une nécessité qui est évoquée dans le Renewable

Energy Roadmap 2030 for Electricity Sector. Selon les prévisions, d'ici à 2030, la production d'électricité à partir de la bagasse devrait atteindre 464 GWh (soit 12,3 % du bouquet énergétique). Alors que la paille agricole devrait compter pour 1,8 %, soit l'équivalent d'une production de 68 GWh.

Alteo, un des pionniers en matière d'utilisation de la bagasse pour produire de l'électricité, œuvre à optimiser la production d'énergie verte. «Aujourd'hui, le gouvernement a une stratégie claire visant à réduire l'utilisation de sources d'énergie fossiles, incluant le charbon, et celle-ci cadre avec la vision à long terme d'Alteo en matière de production d'énergie. À titre d'exemple, Consolidated Energy, centrale électrique 100 % charbon opérée par Alteo, a cessé ses opérations en décembre 2018 suite au non-renouvellement de notre contrat avec le Central Electricity Board (CEB), une décision sur laquelle le CEB et Alteo s'étaient parfaitement alignés», souligne Sébastien Lavoipierre, Chief Operating Officer des activités industrielles d'Alteo.

LE RENOUVELABLE COÛTE CHER

Produisant environ 20 % de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, les unités de Terragen tournent à la bagasse depuis presque 20 ans. Depuis quatre ans, la paille de canne a été introduite pour la

génération d'électricité, et ce, à travers un procédé novateur, souligne Jean Marc Iweins, Power Plant Manager de Terragen. Et de préciser : «La paille de canne constitue un gisement encore très partiellement exploité. D'autres sources de biomasse disponibles localement sont également à l'étude».

Selon Sébastien Lavoipierre, la demande des IPP pour une nouvelle grille tarifaire eu égard à l'utilisation de la biomasse est justifiée. «C'est une chose de dire 'Non' au charbon, mais il faut aussi dire 'Oui' au coût du kWh renouvelable. Le renouvelable coûte beaucoup plus cher que le charbon et la question est : sommes-nous prêts à payer ?»

Depuis 2015, explique Sébastien Lavoipierre, Alteo travaille avec les autorités sur le projet d'une nouvelle centrale électrique à Union Flacq. Celle-ci viendrait remplacer sa centrale actuelle et optimiserait la production d'énergie à partir de la bagasse et d'autres formes de biomasse. Il étaye son argument : «Avec le même volume de bagasse, nous serions alors en mesure de produire deux fois plus d'électricité. Néanmoins, ce projet est encore en réflexion et dépend fortement du 'Biomass Framework' sur lequel planche le gouvernement. Car ce cadre assurera la rémunération à sa juste valeur de la bagasse et d'autres sources de biomasse et garantira ainsi la viabilité du projet».

Joanna SEENAYEN JTS